

LA FORMATION DES NoFoVo

I. Repérage du nouveau formateur

- Soit sur proposition d'un directeur de session BAFA et de son équipe.
- Soit sur proposition d'un formateur ayant repéré une personne en situation d'animation (en ACM, en BPJEPS ou DEJEPS, etc.).
- Soit par demande individuelle via une candidature spontanée.

II. Journée d'information

- Présentation des valeurs de l'UFCV, de la formation des NoFoVo et de l'UFCV Auvergne.
- Présentation du rôle, des engagements et des avantages à être formateur.

III. Journées d'observation sur les stages

- Journées permettant de découvrir le rôle des formateurs sur le terrain et le déroulement d'une session.

IV. Module 1 de la formation

- Première étape de la formation théorique, essentiellement centrée sur l'analyse des journées d'observation.

V. Stage(s) d'implication (stages expérimentaux)

- Participation à au moins un stage en temps que formateur membre à part entière de l'équipe.

VI. Module 2 de la formation

- Seconde étape de la formation théorique, essentiellement centrée sur l'analyse des stages expérimentaux.

VII. Entretien avec un tuteur

- Entretiens obligatoire, en face à face, afin de faire un bilan de la formation NoFoVo.

VIII. Réunion des tuteurs

- Les tuteurs « en activité » statuent sur le parcours de formation des nouveaux formateurs.

IX. Événementiel de fin de formation

- « Cérémonie » marquant l'arrivée officielle des nouveaux formateurs dans l'équipe des formateurs volontaires à l'issue de leur formation initiale.

- Il reste possible d'intégrer la formation des NoFoVo à n'importe quel niveau de celle-ci entre la phase I et la phase VI.
- La phase VII reste obligatoire dans tous les cas.
- Le nouveau formateur peut choisir son tuteur dans la liste des tuteurs potentiels quand il le souhaite mais au plus tard pour l'étape VII.